LE COÛT DU SERVICE POUR GÉRER VOS DÉCHETS EN 2012 À OTTIGNIES-LLN



Intercommunale de gestion des déchets :

Intercommunale du Brabant wallon - IBW

1) La production de déchets des ménages et leur gestion

	Moyenne en Région wallonne kg/an/habitant 2011	Moyenne dans votre commune kg/an/habitant 2012	Quel est le service de collecte et de traitement ?	
Ordures ménagères	152,67	125,13	Collectes en porte à porte / Valorisation UVE	
Déchets verts	67,17	79,48	Collectes sélectives en porte à porte + parcs à conteneurs / Compostage	
Encombrants	43,79	27,06	Collectes sélectives en porte à porte + parcs à conteneurs / Broyage - Incinération	
Déchets inertes	104,83	86,11	Parcs à conteneurs / Recyclage	
Bois	32,11	31,27	Parcs à conteneurs / Valorisation - Recyclage	
Papiers/cartons	59,48	53,91	Collectes sélectives en porte à porte + parcs à conteneurs / Recyclage	
Verres	30,38	39,21	Parcs à conteneurs + Bulles / Recyclage	
PMC	16,19	13,64	Collectes sélectives en porte à porte + parcs à conteneurs / Recyclage	
Métaux	7,12	7,57	Parcs à conteneurs / Recyclage	
DEEE	6,59	8,00	Parcs à conteneurs / Valorisation - Recyclage	
Autres (piles, huiles, pneus,)	8,92	10,14	Parcs à conteneurs / Tri - Valorisation - Recyclage	
Organiques TOTAL	non communiqué 529,25	9,03 490,55	Collecte en porte-à-porte pour la biométhanisation	

Années	Ordures ménagères Moyenne en RW en kg/habitant/an	Ordures r IB en kg/ha	Ordures ménagères Moyenne communale en kg/habitant/an	
		Minimum	Maximum	
2010	151,51	115,21	185,47	115,21
2011	152,67	118,69	190,68	118,69
2012	non communiqué	125,13	185,38	125,13



2) Schéma des coûts communaux à charge du citoyen en 2012 (hors gestion dépôts sauvages)

Collecte et traitement des ordures ménagères Gestion administrative Collectes sélectives et traitement Coûts liés au parc à conteneurs Action prévention
 Variabitant
 en %

 26,19 €
 66,32%

 1,73 €
 4,38%

 0,45 €
 1,14%

 11,00 €
 27,86%

 0,12 €
 0,30%

 39,49 €
 100,00%

Montant des taxes sur les déchets : région (9,13 €/T), province (1,74 €/T), commune (3 €/

3) Sources de financement

Vente de sacs payants Région Wallonne (subside) Consommateurs (coli obligations de reprise)

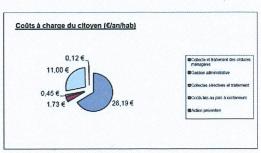
Commune (taxe forfaitaire)

Sources de financement (%)



en € 513.380,00 331.203,03 530.655,28 675.219,00 2.050.457,31 en % 25,04% 25,88% 32,93% 20,000%

530,655,28 675,219,00 2.050,457,31 Wente de sacs payants



Services minimum : Collectes en porte-à-porte des ordures ménagères, collecte sélectrive des papiers, du verre et des PMC et parc à conteneurs

Services complémentaires : collecte des déchets organiques et des branchages

Détail de votre contribution via l'achat de certains produits (coût des obligations de reprise)

Commune (taxe forfaita

Déchets	Organisme de gestion	€/an/habitant	
Huiles usagées	VALORLUB	0,05	
Huiles de friture	VALORFRIT (*)	0,15	
Piles	BEBAT	1,98	
Emballages	FOST PLUS	8,10	
Pneus	RECYTYRE (chiffre 2007)	1,91	
DEEE	RECUPEL (chiffre 2007)	4.83	

Pour tout renseignement, contactez le Service Environnement de votre administration (010/43.62.50) ou consultez le site internet de la Ville : www.olln.be. Dans l'onglet "environnement - gestion des déchets", vous trouverez le document ci-joint dans un autre format.

Pour diminuer la facture « déchets » de la collectivité et donc la vôtre...

Derrière la phrase « Moins de déchets produits, c'est mieux pour l'environnement et autant d'économie pour vous.... » se cache en fait la politique des 3 R (Réduire, Réutiliser et Recycler).

Réduire sa consommation et par conséquent la production de déchets, c'est par exemple...

- ➤ Traquer le gaspillage alimentaire. De nombreux sites se sont spécialisés dans les recettes à base des restes de la veille... http://recettes.de/restes, http://www.cuisineaz.com,...
- ▶ Eviter les objets, emballages inutiles.
- ► Faire la fête de manière responsable en disant non aux nappes, serviettes, verres, assiettes jetables.
- ▶ Refuser les journaux publicitaires grâce à l'auto-collant « STOP PUB » que vous pouvez obtenir à l'Accueil de l'Administration communale, Espace du Coeur de Ville, 2, 1340 Ottignies ou à demander sur http://stoppub.wallonie.be.
- ▶ Préférer les outils en ligne aux supports papiers. Ainsi, pour le bottin téléphonique vous pouvez vous désinscrire sur http://info.truvo.be.

Réutiliser, c'est par exemple...

- Valoriser les encombrants (max 3 m³). Si la collecte concerne des recyclables, elle est assurée par la Ressourcerie (n° appel : 067/68.55.10) et est entièrement gratuite. Si les déchets ne sont pas recyclables, elle est assurée par l'IBW (0800/49057) et est quasi gratuite (5€/m³).
- ▶ Prolonger la durée de vie des objets en participant aux collectes ponctuelles organisées au parc à conteneurs (jouets, vélos,...) redistribués aux associations locales actives dans le domaine social.
- ▶ Utiliser les solutions de don ou d'apport volontaire comme celles de la Donnerie sur http://gaclln.over-blog.com, d'Oxfam, des Petits riens, de la Ressourcerie de la Dyle,...
- ► Acheter en seconde main aux brocantes, bourses...

Recycler, c'est par exemple...

- ▶ Trier les différentes fractions collectées en porte-à-porte (papiers-cartons, PMC), dans les bulles à verre, au parc à conteneurs... Pour certains déchets, on peut parfois se poser la question avant de jeter dans la bonne poubelle. Un doute ? Rendez-vous sur www.trionsjuste.be, un site ludique et éducatif à la fois.
- ▶ Utiliser les sacs biodégradables pour les déchets organiques. Toutes les réponses à vos questions se trouvent sur http://www.olln.be/fr/monenvironnement/gestion-des-dechets/dechets-organiques.html.
- Composter à domicile. La demande de prime (25 € à l' achat d'une compostière) est téléchargeable sur le site www.olln.be.









- ▶ Réduire, réutiliser, recycler permettent de limiter le déchet « tout venant »!
- ▶ Un mégot met 2 ans pour se désagréger, un sac ou une bouteille plastique près de 20 ans, une canette ne se dégrade jamais !
- Les poubelles publiques sont destinées aux petits déchets « de promenade »... Le dépôt de déchets ménagers n'y est pas autorisé!